



Ref. Carte IGN 1 : 25000
Chaîne des Puys 2531ET
autorisation n° 50-1800
copie & reproduction
interdite

Randonnée Puy de Dôme, grottes du Clerzou, Pariou

Jusqu'à juin 2012 (travaux du train à crémaillère) la descente face nord du puy de Dôme est interdite (repères n° 6, 7 et 8), demander le circuit alternatif à Marc ou Nathalie

Consigne importante : de début mai à mi-octobre, les chiens, même attachés en laisse, sont à proscrire. Par leur seule présence, ils peuvent troubler la quiétude d'un important troupeau de brebis en estive libre. Le chien des estivants (y compris le petit caniche d'appartement) est paradoxalement le « principal prédateur » (dixit le berger) du mouton dans la chaîne des Puys.



La race de brebis emblématique de la chaîne des Puys est la Rava. Les têtes sont mouchetées par de nombreuses taches noires. Cette espèce est particulièrement adaptée en raison de sa rusticité.

Durée : 6 à 7 heures avec le pique nique (que vous pouvez commander à Archipel Volcans)

Distance : 20 km

Dénivelée + : 900 mètres

Points d'eau : au départ à Archipel Volcans ; au col de Ceysat juste au début du chemin des muletiers ; au sommet du puy de Dôme ; au début du Traversin, à l'Est (à droite) du repère n°9. Attention ! En période de gel vous ne pouvez trouver d'eau qu'à Archipel Volcans.

Spécificités : vous verrez trois types de dynamismes éruptifs, et des roches provenant de magmas différents

Points forts : temple de Mercure, cratères, dômes, multiples panoramas, grottes du Clerzou. Vous serez dans le « jardin » des films publicitaires de Volvic.

Statuts fonciers : les chemins et sentiers traversent :

- sur les pentes et sommets des volcans des propriétés privées en B.I.N.D. (Biens Indivis Non Délimités). Ce sont donc des propriétés privées et cadastrées de manière spécifique. Les propriétaires sont très attachés à leurs biens (souvent durement acquis et exploités par leurs aïeux pour les estives). Vous entrez chez eux, soyez en digne et respectueux.
- au pied des volcans, les chemins et sentiers traversent des sectionaux. Ils ont un statut particulier et sont soumis à une législation complexe. Il faut que votre cheminée fume au moins pendant deux hivers successifs pour que vous deveniez « ayant droit » de la « section d'un village ». Ce sont donc des terrains ni communaux ni privés. Là aussi le devenir et l'utilisation de ces terrains (essentiellement à usage pastoral ou forestier) sont très souvent délicats.

Prévoir :

- Demandez à Marc un plan des grottes du Clerzou, avant de partir d'Archipel Volcans.
- Lampes de poche ou frontale (grottes du Clerzou)
- Chapeau (de préférence avec ficelle/vent) ou casquette : de vastes zones sont sans arbre, et à plus de 1000 mètres d'altitude le soleil est particulièrement agressif.
- Crème de protection solaire.
- Gants et bonnet lorsque les températures sont basses (le vent peut être très froid sur les sommets des cratères et des dômes).
- Eau, nourriture, vêtement complémentaire type polaire qui sont légers à transporter, protection pour la pluie suivant risque météo, petit sac à dos. (jeans à éviter : colle contre la peau lorsqu'ils sont mouillés)
- Renseignez-vous sur la météo (ordinateur en libre accès à Archipel Volcans) et renoncez si le temps présente des risques d'orage. Le cas échéant, consultez Marc.

COMPRENDRE LE PAYSAGE et S'ORIENTER : repère sur la carte N° :

- Repère 1 : Depuis la terrasse d'Archipel Volcans comparez la vue sur le Puy de Dôme (face sud) et le schéma affiché à gauche du hublot de l'accueil qui illustre les quatre phases d'édification, parfaitement reconnaissables, de ce volcan.

A la sortie du parking d'Archipel-Volcans, tournez à gauche, puis après 50 mètres, à la croix, prenez à gauche le GR4/441 (balisage rouge et blanc) en direction du col de Ceyssat. Suivez le jusqu'au sommet du puy de Dôme.

- repère 2 : Au cours de l'ascension observez les aiguilles de lave qui se forment par croissance interne du dôme alors que la surface est déjà solidifiée. Le sol se craquelle et se découpe ainsi par le gonflement du dôme en aiguille.
- repère 3 : Vous pouvez observer la limite entre le dôme antique et l'éboulis d'aiguille de lave sommitale. Panorama sur la chaîne des Puys sud, le Sancy, Cézallier et, par temps clair, le Cantal et le Mézenc.
- repère 4 : Temple de Mercure et panorama sur Clermont-Fd. Remarquez l'escarpement de faille entre plateau des Dômes et plaine de Limagne. En hiver et par temps clair, vue sur le Mont Blanc entre le « W » de la ligne d'horizon des crêtes du Forez (côté Est).
- repère 5 : Panorama sur la chaîne des Puys nord. Observez les deux immenses et larges coulées de lave de puy de Côme (cône le plus à l'ouest). On les reconnaît grâce à la forêt qui les recouvre.
- repère 6 : Après le tour du sommet du Puy de Dôme, commencez votre descente toujours par le GR 4 qui longe la voie du train à crémaillère sur 300 mètres.
- repère 7 : Empruntez l'escalier en bois pour descendre sur la face nord du puy de Dôme.
- repère 8 : 100 mètres après la fin de l'escalier, quand le chemin est pratiquement à l'horizontal, quittez le GR 4 pour un petit sentier sur la droite qui vous permettra de contempler le cratère phréatomagmatique du Nid de la Poule.

CONTOURNEZ TOUJOURS LE TROUPEAU DE MOUTONS, NE LE TRAVERSER JAMAIS. MERCI

- repère 9 : En sortant du bois au début du « Traversin » cherchez à gauche le plus petit volcan de la chaîne des Puys (cratère de 10 mètres de diamètre et de 3 mètres de profondeur)
- repère 10 : Traversez le « Traversin » pour rejoindre le col entre le petit et le grand Suchet, redescendez en direction du Clierzou par le chemin de pouzzolane (scories volcaniques). Option : sommet du petit Suchet et éventuellement du grand Suchet.
- repère 11 : Pour l'ascension vers les grottes du Clierzou, prenez le sentier de gauche à une vingtaine de mètres du sentier en face de vous qui est immédiatement visible mais qui est raviné et est plus dangereux. Au cours de l'ascension n'empruntez pas les raccourcis qui sont pierreux et instables (voir plan schématique). Amusez-vous à entrer par une grotte et ressortir par une autre (utilisez votre lampe). Il y a deux possibilités : à vous de trouver les portes secrètes.... Remarquez les nodules de basaltes (couleur noir) inclus dans le trachyte (roche blanche) et les phénocristaux :
 - sanidine (feldspath)
 - biotites (mica noir)
 - amphiboles (noir allongé)

Rejoignez le sommet en forme de dôme.

- repère 12 : Redescendez du Clierzou par le même chemin. En bas, prendre à gauche. Après 300 mètres, sur le côté droit, vous pourrez observer le pied d'un ancien poteau métallique scié à la base. Il matérialise l'entrée d'un sentier en sous bois que vous empruntez. Il vous conduit au pied du Pariou. Montez le grand escalier en bois (réalisé par le Parc des Volcans).
- repère 13 : Sur la crête nord et nord-est observez une autre crête devant vous et en contre bas. C'est un premier cratère phréatomagmatique éventré sur 400 mètres par l'ancien lac de lave (secteur vers le pylône

de la ligne haute tension). Observez également le trajet de la coulée de lave, issue de la vidange du lac de lave, reconnaissable par l'implantation de la forêt (zone non cultivée)

- repère 14 : Au fond du cratère allongez-vous sur le dos, puis pivotez la tête en arrière et observez, les yeux ainsi à l'envers, vous aurez un effet « fish-eyes » des crêtes du cratère.
- repère 15: Traversez le Traversin en diagonale par les chemins du nord-est au sud-ouest. Vous passez en premier lieu au pied du Petit Suchet. En commençant à descendre côté ouest prenez le sentier à gauche.
- repère 16 : Rejoignez le col de Ceysat en contournant le puy de Dôme par la droite et par un PR (chemin de petite randonnée). Puis reprenez le GR4 en direction d'Archipel Volcans.